

Mairie de Bégard
Rue de la Résistance
BP4 22140 Bégard

02 96 45 20 19
mairie@begard.bzh
www.begard.bzh

Le - 2 OCT. 2026

**ARRÊTÉ PROVISOIRE RÉGLEMENTANT LA
CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT RUE
JULES FERRY LE 16 OCTOBRE 2026 DE 13H00 à
16H15**

SG/RM 110 - 09/26

Le Maire de Bégard,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu les divers arrêtés réglementant la circulation et le stationnement des véhicules à Bégard,
Considérant que pour des raisons de sécurité, il s'avère nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement à l'occasion du cross de l'heure organisé par le Collège François Clech,

ARRETE

Article 1 : La circulation et le stationnement seront interdits rue Jules Ferry le vendredi 16 octobre 2026, de 13h00 à 16h15.

Article 2 : La matérialisation du présent arrêté sera réalisée par les organisateurs.

Article 3 : Monsieur l'Officier de Police Municipale de Bégard est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Commandant du Centre d'Incendie et de Secours de Bégard,
- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Bégard,
- Le Collège François Clech,
- Monsieur le président de l'ASB.

Le maire,

Le maire,
Gildas HERVÉ



